

SNCF-RFF co-responsables de l'accident de TER de St Médard/Ille

SAINT-MALO, le 07 décembre 2021 – La Cour de Cassation confirme ce jour la décision de la Cour d'Appel de Rennes et reconnaît ainsi la responsabilité de SNCF-RFF dans l'accident de TER du 12 octobre 2011 au PN11 de St Médard/Ille (35).

En dépit des recours répétés des acteurs du ferroviaire, la justice vient de trancher et condamne SNCF Réseau et SNCF Mobilités (SNCF-RFF) pour leur responsabilité, aux côtés de celle du chauffeur de l'ensemble routier, dans la survenue de la collision entre un TER et un poids lourd au passage à niveau n°11 (PN11) de la commune de St Médard/Ille (35).

Après 10 ans d'attente et de combat pour faire émerger et reconnaître la vérité, l'Association des victimes Solidarité St Médard PN11 et la FENVAC (Fédération Nationale des Victimes d'Attentats et d'Accidents Collectifs) expriment leur profond soulagement. La fin de ce long parcours judiciaire, extrêmement éprouvant, ouvre enfin aux victimes la voie de la résilience.

Cette décision marque un tournant majeur dans la gestion des risques des PN. SNCF (toutes entités confondues) ne pourra plus, dès lors qu'un risque est identifié, s'affranchir de sa possible responsabilité en cas de collision à un passage à niveau. Des actions concrètes devront être menées et l'obligation de résultat doit désormais prévaloir dans la sécurisation des PN.

Toutes nos pensées vont vers les familles des personnes décédées et les victimes encore en souffrance.

A propos du passage à niveau N°11 de St Médard/Ille

TER et TGV circulent à 140 km/h sur la ligne Rennes-St Malo. Situé dans une **courbe aveugle** (visibilité pour l'agent de conduite de 175 mètres seulement dans le sens Rennes-St Malo), le PN11 était connu pour son trafic élevé de Poids Lourds (proximité de carrières) et ses statistiques effroyables :

- 10 Juillet 2006 : piéton happé par une rame de TER (1 mort)
- 26 Novembre 2007 : collision d'un TER avec un poids lourd (40 blessés dont 22 hospitalisés)
- 11 Février 2010 : collision d'un TER avec une camionnette (aucune victime)
- 12 Octobre 2011 : collision d'un TER avec un poids lourd (3 morts, 45 blessés dont 15 graves)

Le PN11 est le seul PN de France à avoir fait l'objet de **2 rapports** du Bureau d'Enquête des Accidents de Transport Terrestre (**BEA-TT**). Plusieurs passagers ont été victimes, à 2 reprises, d'une collision du TER avec un Poids Lourd, fait unique au monde.

Après 4 accidents ayant causé le décès de 4 personnes, traumatisé à divers niveaux plus d'une centaine de personnes, le PN11 de St Médard/Ille fut enfin inscrit en décembre 2012 au programme national de sécurisation des passages à niveau (14 mois après le dernier drame). En décembre 2019, le PN11 fut supprimé suite à la mise en service d'une infrastructure routière de contournement (viaduc).

Avant sa suppression, **SNCF, le Préfet et la Région Bretagne ont refusé d'appliquer le principe de précaution** consistant à réduire localement la vitesse des trains au PN11. SNCF Réseau avait par ailleurs refusé, en dépit d'un avis favorable du Ministère de tutelle, d'inclure le PN11 dans le programme d'évaluation de détecteurs de masse.

A propos de Solidarité St Médard PN11

Regroupant les victimes et familles de l'accident de TER du 12 octobre 2011, l'Association a pour mission d'apporter son soutien aux victimes et à leur famille pour gérer au mieux « l'après accident ». Lieu d'échange et de partage d'expérience, l'Association conseille celles et ceux qui le désirent dans leur combat pour mieux faire reconnaître les préjudices subis. Agréée par le Ministère de la Justice, l'Association s'est constituée Partie Civile. Elle souhaite contribuer activement à l'établissement de la vérité sur l'accident et que soient mises en évidence toutes les éventuelles responsabilités. *Solidarité St Médard PN11* nourrit enfin le projet ambitieux de faire évoluer la sécurité des passages à niveau.

Solidarité St Médard PN11 est membre de la FENVAC (Fédération Nationale des Victimes d'Attentats et d'Accidents Collectifs) dont elle occupe un siège au Conseil d'Administration.

Contacts presse :

Lionel LABOURDETTE, Président - 06 17 96 50 19

Association SOLIDARITE SAINT-MEDARD PN11
27, rue de Riancourt
35400 Saint-Malo

solidarite.saintmedard@gmail.com
www.solidarite-saintmedard.fr
06 17 96 50 19